

Orice Sibon  
Virginie Cellane  
Evariste Brageau

J. C. Geoffrion, P<sup>re</sup>

le premier mai; mil neuf cent deux, nous, prêtre sousseigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Marie Jeanne Emilia, décédée hier, à l'âge de treize mois et quinze jours, fille légitime de Alexandre Briere, journalier, et de Rose Anna Gendron, de cette paroisse. Etaient présents - le père de l'enfant - lequel m'a su signer et Alexandre lelement sousseigné. Lecture faite.

Alexandre Clement  
J. C. Geoffrion, P<sup>re</sup>

le deux mai; mil neuf cent deux, nous, prêtre sousseigné, avons baptisé Marie Yvonne Vitaline, née aujourd'hui, fille légitime de Joseph Ozilda Desforges, plombier, et de Lezilda Goujon, de cette paroisse. Le parrain a été Alderie Desforges, menuisier, de cette paroisse, et la marraine, Vitaline Hollin, son épouse - cette dernière a déclaré ne savoir signer. Le parrain et le père ont signé avec nous. Lecture faite.

M. Louis Desforges  
Joseph Ozilda Desforges  
J. C. Geoffrion, P<sup>re</sup>

le trois mai; mil neuf cent deux, nous, prêtre sousseigné-cure de cette paroisse, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Charles Leroux, journalier, décédé avant hier, à l'âge de soixante-dix ans, époux de Henriette Vincent - de cette paroisse. Etaient présents - Joseph Leroux, notaire

S 53 v

Marie Jeanne Emilia  
Briere

B 71

Marie Yvonne  
Vitaline Desforges

S 54 v

Charles Leroux

Leroux et Léon Leroux - ce dernier seul  
a signé avec nous, les deux autres ayant  
déclaré ne savoir signer. Lecture faite  
Léon Leroux

J. B. Geoffroy, P<sup>re</sup>

J. B. Savaria curé

Le quatre mai mil neuf cent deux nous, prêtre sous-  
signé avons baptisé Joseph Gabriel, né avant-hier,  
fils légitime de Arthur Saint-Onge, journalier, et  
de Adèle Moineau, de cette paroisse. Le parrain  
a été Ovide Lamarche, journalier, de cette par-  
oisse et la marraine Marguerite Saint-  
Onge, son épouse, qui a déclaré ne savoir signer.  
Le parrain et le père ont signé avec nous.  
Lecture faite.

Ovide Lamarche

Arthur St Onge

A. P. Cullin, p<sup>re</sup>

Le cinq mai mil neuf cent deux nous prêtre sousigné  
avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps  
de Horace Bélanger, journalier, de cette paroisse  
fils légitime de Oscar Bélanger, journalier, et de  
Marie Crévier, de cette paroisse, décédé le deux de  
courant à l'âge de dix-sept ans. Étant présents  
Oscar Bélanger, Isaac Bélanger, Joseph Crévier et  
Damase Crévier sousignés. Lecture faite.

Oscar Bélanger

Isaac Bélanger  
Joseph Crévier  
Damase Crévier

A. P. Cullin, p<sup>re</sup>

Le cinq mai mil neuf cent deux, nous,  
prêtre sousigné, avons baptisé Joseph  
David Joachim, né aujourd'hui, fils légi-  
time de David Charles Joyal, commer-  
çant, et de Emma Tremblay, de cette  
paroisse. Le parrain a été Joachim

B 73

Joseph Gabriel  
Saint-Onge.

A 55 ✓

Horace Bélanger

B 74

Joseph David  
Joachim Joyal